

## Compas études

n°22 - mars 2020



# Besoins sociaux des territoires : défis majeurs pour l'après-municipales

Par Hervé Guéry, directeur du Compas

Depuis 25 ans, le Compas parcourt la France et ses territoires afin de mettre en place des outils de connaissance des réalités sociales. Des milliers de territoires ont été analysés par le Compas en réalisant des diagnostics combinant les données issues de multiples sources avec l'expertise et le ressenti des acteurs locaux (élus, professionnels, associatifs, institutionnels, habitants).

Cette expérience nous permet ainsi d'identifier des réalités sociales sources d'enjeux forts pour les prochaines années.

#### Surestimation du niveau de vie des habitants

La connaissance de la réalité des revenus des habitants est essentielle pour les élus et les décideurs locaux, car elle permet en particulier de mieux appréhender l'usage des politiques publiques locales : qui fréquente les services publics locaux (restauration scolaire, modes de garde, périscolaire, équipements sportifs et culturels, ...) et donc, par opposition, qui ne les fréquente pas ? En effet, par le jeu des tarifications au quotient — si celles-ci sont mises en œuvre localement — cette connaissance de la distribution des revenus permet de mieux comprendre l'usage de ces services publics selon les niveaux de vie des habitants.

La surestimation des revenus des habitants se traduirait par une moindre prise en considération des populations les plus fragiles et notamment de cette <u>catégorie situé</u>e entre le seuil de pauvreté<sup>1</sup> et deux

1 / Seuil de pauvreté : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian (1 735€) de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine ; soit 1 041 € pour une personne seule et 1 562 € pour un couple en 2017.

fois ce seuil de pauvreté (soit un peu plus de la moitié de la population française)<sup>2</sup>.

Dans les travaux menés par le Compas, il apparaît nettement que ces populations les plus fragiles font moins usage des politiques publiques (culturelle, petite enfance, restauration scolaire, périscolaire...) et bénéficient donc moins des financements des collectivités locales alloués au fonctionnement de ces services (malgré les logiques de tarification en fonction des revenus).

Ces résultats bousculent bien souvent des représentations, élus comme habitants étant généralement persuadés que ces politiques publiques sont essentiellement utilisées par les ménages les plus pauvres.

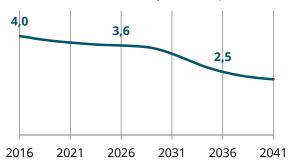
<sup>2 /</sup> Cette catégorie de population est celle qui a été le plus concernée par le mouvement des gilets jaunes.

### Sous-estimation des besoins des personnes âgées

Les besoins des personnes âgées pour la décennie à venir sont également souvent sous-estimés. En effet, si chacun perçoit très nettement l'accroissement régulier du nombre de personnes de plus de 65 ans, les réponses locales à apporter à l'évolution des besoins sont en revanche plus difficiles à appréhender. Ainsi, l'idée souvent admise d'un recours croissant aux solidarités familiales est mise en défaut à partir des analyses locales menées.

### Une projection du ratio aidants/aidés au niveau national

Source : Insee, RP 2016 et Projections Compas



Les projections démographiques menées par le Compas³ montrent que le nombre d'aidants (informels) est amené à se réduire dans les décennies à venir, étant donné la forte augmentation attendue des personnes à aider. Ce phénomène sera même amplifié par la progression du taux d'activité des seniors. Ces derniers seront donc moins disponibles pour accompagner un parent qui ne pourra plus compter sur cette solidarité familiale. Cette baisse du rapport aidants/aidés⁴ se traduira par un recours croissant à l'aide formelle, à savoir les services d'aide à domicile.

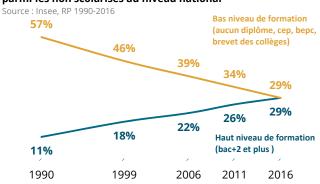
Parallèlement à cela, les niveaux de vie des personnes âgées - en forte augmentation depuis 15 ans mais avec de fortes inégalités - sont amenés à se réduire dans la prochaine décennie.

Les collectivités devront donc répondre à des besoins croissants (de plus en plus de personnes âgées) avec des ressources en forte diminution (de moins en moins d'aidants informels et des niveaux de vie des futurs retraités plus faibles).

### Accroissement des écarts entre les jeunes et les autres générations

La jeunesse est la grande perdante des dynamiques observées au cours des vingt dernières années. L'accroissement des écarts avec les autres générations en matière de taux de pauvreté, d'accès à la propriété, de précarité de l'emploi, est majeur alors même que les jeunes sont plus et mieux formés que les générations qui les précèdent. Mais ces efforts de formations ne se traduisent pas dans leur intégration dans la société.

### Evolution des niveaux de formation des 15 ans et plus parmi les non scolarisés au niveau national



Parallèlement, l'accompagnement des collectivités révèle l'absence de cohérence territoriale en termes de pilotage de la politique jeunesse : les communes prennent parfois en charge une partie de cette compétence jeunesse, alors qu'ailleurs ce sera l'intercommunalité... au risque que ce ne soit personne... L'État et la Région interviennent dans les domaines précis que sont l'emploi, l'insertion et éventuellement le logement ; et certains départements développent également des réponses spécifiques en direction de la jeunesse. Mais en réalité cette compétence n'est pas attribuée dans sa globalité à l'un ou l'autre des partenaires, ce qui renforce le flou dans le pilotage des politiques publiques mises en œuvre.

Et pourtant, les besoins en direction de la jeunesse ne cessent de s'accroître, notamment concernant l'accès à l'autonomie et au logement. En effet, les bailleurs sociaux ne parviennent pas à offrir suffisamment de nouveaux logements pour permettre une rotation dans le parc social et un accès aux jeunes générations. De plus, les jeunes évoluent dans un contexte où le coût du logement ne cesse d'augmenter sans que leurs niveaux de rémunérations ne soient suffisants. Ainsi, ces jeunes adoptent des stratégies temporaires pour répondre à leurs besoins de logement (via la colocation notamment), sans pour autant que les collectivités et les bailleurs sociaux ne les soutiennent dans ces démarches.

<sup>3 /</sup> Le Compas est en mesure d'estimer cet indicateur prospectif à l'échelle de votre territoire.

<sup>4 /</sup> Ratio aidants/aidés: Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants, en particulier les enfants) et les 85 ans et plus (population à aider) estime un potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

#### Importance de la mobilité

La question de la mobilité rejoint également celle de la jeunesse. Nos diagnostics révèlent clairement la nécessité pour la jeunesse — mais aussi pour les travailleurs précaires — d'une forte capacité à être mobile.

L'offre de logement est trop insuffisante et/ou son coût trop élevé, pour permettre aux travailleurs précaires de se loger proche de leur emploi. Être travailleur précaire signifie changer continuellement d'emploi et donc de lieu de travail.

La mobilité est donc essentielle : à défaut de déplacer son lieu de vie, il faut se déplacer. Mais la mobilité coûte cher, d'autant plus si l'actif occupe un emploi faiblement qualifié. Beaucoup d'emplois peu rémunérés exigent plus de mobilité que les emplois à forte responsabilité. Que ce soient les professionnels du maintien à domicile (dont certains sont employés par les collectivités locales), les magasiniers (avec des horaires décalés et des lieux de travail sur des plateformes de stockage situées à l'extérieur des villes), les emplois dans le domaine de la sécurité et de la livraison, ils nécessitent tous d'être mobiles : lieux de travail toujours différents, horaires décalés, obligation de disposer d'un permis de conduite de plus en plus coûteux... autant de formes de mobilité qui s'imposent aux plus précaires.

Nos analyses démontrent que la possession d'une voiture (et donc dans la plupart des cas, d'un permis de conduire) réduit les risques d'être au chômage, à niveau de formation équivalent. Or, la possession du permis de conduire est fortement liée aux origines sociales puisque ce sont principalement les parents qui, dès la majorité, financent le permis de leur(s) enfant(s). Ils savent en effet que c'est un levier essentiel pour accéder à l'autonomie mais également d'insertion professionnelle. Ainsi, lorsque les parents ne peuvent financer le permis de conduire, le cercle vicieux est en marche : pas de permis, pas de mobilité, pas d'emploi, pas de revenus et donc pas de financement du permis.

Les collectivités locales peuvent intervenir, mais le reste à charge encore trop élevé et/ou les effets de seuil, excluent toujours une partie de la population. Cette importance de la mobilité pour accéder à des emplois peu qualifiés situés toujours plus loin des centres villes ne va faire que s'amplifier dans les années à venir.

#### Accroissement des inégalités territoriales

L'accroissement des inégalités territoriales au sein des grandes communes (entre quartiers essentiellement) est un enjeu important. Cette situation s'observe sur l'ensemble du territoire, y compris dans les métropoles fortement dynamiques. Malgré la Politique de la Ville (dont les moyens restent très limités) les quartiers concernés restent marqués par des situations de pauvreté qui s'accroissent.

Ces inégalités ont des effets sur l'accès à l'emploi ou la réussite scolaire des enfants et des jeunes. L'absence de mixité sociale réduit l'accès à l'information des ménages défavorisés et leurs possibilités de profiter d'un réseau «facilitateur».

Ces écarts croissants entre les territoires nécessitent une vigilance forte de la part des élus afin que tous aient accès aux mêmes informations, aux mêmes droits.

### Augmentation du nombre de ménages d'un seul adulte

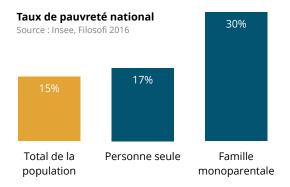
### Part des ménages d'un seul adulte (avec ou sans enfant) en France métropolitaine

Source : Insee, RP 1990-2016



Les analyses mettent en évidence l'accroissement significatif du nombre de ménages ne comprenant qu'un seul adulte. Il s'agit ainsi soit de personnes seules (effet de l'accroissement du nombre de personnes âgées et/ou de la présence de jeunes (étudiants)), soit de familles monoparentales. Dans les deux cas, tant au niveau national que local, il s'agit des catégories de ménages les plus fréquemment concernées par la pauvreté.

En effet, au niveau national, près de 20% des personnes seules sont en situation de pauvreté et 30% des familles monoparentales. Ces deux catégories de ménages connaissent les taux de pauvreté les plus forts. La progression régulière de leur nombre engendre des besoins sociaux nouveaux et révèle des enjeux de lutte contre l'isolement social et d'accompagnement autour de la parentalité.



Dans le cadre des conventions territoriales globales<sup>5</sup> menées avec les Caf, les collectivités locales devront développer de nouvelles formes de réponse.

#### Que faut-il retenir?

Il s'agit ici de ne retenir que quelques axes issus des travaux menés par le Compas depuis de très nombreuses années. Que ce soit dans le cadre d'une Analyse de Besoins Sociaux des CCAS ou d'un observatoire social territorial, il semble essentiel que l'action municipale intègre le champ du social non pas comme une charge, mais comme un enjeu majeur pour améliorer le mieux-vivre et le bien-être de l'ensemble des habitants d'un territoire.

Comment transformer l'action sociale du CCAS/ CIAS en politique sociale (inter)communale, impliquant l'ensemble des services municipaux (communautaires), de l'urbanisme à l'éducation en passant par la culture, le sport, les transports...?

5 / A compter de 2020, la signature d'une convention territoriale globale (CTG) devient obligatoire pour percevoir certaines aides de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf). Celle-ci remplace progressivement le contrat « enfance jeunesse » (CEJ).

Une politique sociale réussie sera portée par l'ensemble des élus et des services municipaux (communautaires) et pas seulement par les services du CCAS/CIAS. Ces quelques exemples mettent en évidence que les choix d'urbanisme, de tarification, d'accès à la culture, mais aussi de mobilité ont indéniablement des répercussions sur les enjeux sociaux. Les mouvements sociaux de ces derniers mois illustrent bien la nécessité pour les collectivités locales de devenir acteurs en construisant une action sociale dynamique et innovante et surtout de ne pas craindre d'évoquer ces enjeux sociaux auprès des habitants, car chacun y est confronté à un titre ou à un autre (vieillissement, isolement, faiblesse des niveaux de vie, autonomie des jeunes, soutien aux aidants, fragilité des aînés, des jeunes...).

#### L'enjeu social doit être au coeur des préoccupations des collectivités locales

Être force de propositions au travers d'un projet social communal c'est se donner les moyens pour être au plus près de ses habitants. Chaque année la prise en compte du fait social (par le non recours par exemple...) prend une dimension de plus en plus importante dans les politiques publiques mises en œuvre au niveau communal ou intercommunal.

L'Analyse des Besoins Sociaux<sup>6</sup> — obligatoire pour les CCAS/CIAS — devient alors, pour les élus du social mais aussi pour l'ensemble des élus communaux ou intercommunaux, un véritable outil au service de l'aide à la décision et à la prospective.

Hervé Guéry, directeur du Compas

6 / Les centres communaux et intercommunaux d'action sociale doivent réaliser une analyse des besoins sociaux de la population de leur ressort selon le décret n° 2016-824 du 21 juin 2016, www.legifrance.gouv.fr

Sources: Insee, RP 1990 à 2016 et Filosofi 2016 - Projections ©Compas

Références: 200 communes par an accompagnées par le Compas (ABS, diagnostics de territoire, Observatoire social...)

Publication du bureau d'études Compas, spécialiste du développement social local

Directeur de la publication : Hervé Guéry

Auteur du n°22 : Hervé Guéry

Ont participé à ce numéro : Sandy Morice, Louis Maurin, Sophie Planchais, Stéphanie Bigo, Marie-Line Luquet

#### Nous contacter:

contact@compas-tis.com Tél. : 02 51 80 69 80

**Nantes - Paris - Strasbourg** 

#### Nous suivre:







ISSN: 2267-9103